

Metz, le 27 mars 2023

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'eau

La responsable de l'unité police de l'eau
à

Affaire suivie par : Pauline THEIS
Tél : 03 87 34 34 31
E-mail : pauline.theis@moselle.gouv.fr

Mairie de Pournoy la Grasse
1, rue de la Mairie
57420 POURNOY LA GRASSE

OBJET : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant le projet réhabilitation du pont du chemin sous les Vignes, communes de Pournoy la Grasse.

RÉF. : J:\01 - Metz\04 - SABE\42 - Police de l'Eau\1. Dossiers PE\Travaux sur cours d'eau\POURNOY-LA-GRASSE\2023-03_REFECTION PONT CHEMIN DES VIGNES\DLE
N° dossier : N° DIOTA-230310-134451-932-414

Monsieur,

Après examen de votre dossier de déclaration relatif au projet de reconstruction d'un pont sur le chemin sous les Vignes, sur la commune de Pournoy la Grasse, pour lequel un accusé de réception vous a été délivré en date du 10 mars 2023, j'ai l'honneur de vous informer que le dossier que vous m'avez transmis **est recevable**.

Vous pouvez entreprendre cette opération à compter du 10 mai 2023. **Celle-ci devra être réalisée conformément au dossier déposé et complété**. La police de l'eau devra être avertie de la date de début des travaux ainsi que de la date d'achèvement de l'ouvrage.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous serais reconnaissante de bien vouloir procéder à l'affichage en mairie du courrier valant avis de recevabilité pendant la durée d'**un mois minimum**. Le dossier de déclaration doit être consultable en mairie.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif de Strasbourg, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de quatre mois, conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative. Le tribunal peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyen" par le site Internet <https://citoyens.telerecours.fr>.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,



Céline DELLINGER